

# COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

## SEANCE DU 2 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 2 février à dix-huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur BERDOU Raymond, 1<sup>er</sup> Vice-Président

Date de convocation : 26/01/2023
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 37
Nombre de procurations : 3
Votes pour : 40
Votes contre : 0
Abstentions : 0

**ETAIENT PRESENTS :** VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric, DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), LECLERC Jean, COSTES Jean-Paul (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), ARNAUD Véronique, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), GRANDET Véronique, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, DEDIEU Alain, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, MARTINEZ Rolande, ROUMAT Guy, SUPERY Jean-Marc (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras)

**ETAIENT ABSENTS :** MILHORAT Laurent (Sabarat), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize)

**ETAIENT EXCUSES:** PANIFOUS Laurent, CANTEGRIL Jean-Marc (Le Fossat), COURNEIL Jean-Claude, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia (Lézat sur Lèze), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

**PROCURATIONS:** COURNEIL Jean-Claude à LABORDE Jean, LLUIS Claude à GRANDET Véronique, BLANDINIÈRES Lydia à SACILOTTO Claudine

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** VANDERSTRAETEN François

### Délibération n° 2023-12 Mise en ligne à la date du retour du visa

#### Objet : Création d'un poste de bibliothécaire à temps complet

Monsieur le Vice-Président indique à l'assemblée que le Comité de Pilotage du Réseau des bibliothèques Arize Lèze réuni le 29 novembre 2022, propose la création d'un poste de bibliothécaire basé sur la bibliothèque du Fossat répondant aux besoins de développement et d'animation des bibliothèques sur la vallée de La Lèze sous la responsabilité de la Directrice du Réseau.

Le Vice-Président propose à l'assemblée de valider la création, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, d'un poste de bibliothécaire à temps complet, en Cat A Filière culturelle.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Vice-Président et après en avoir délibéré :

- autorise la création du poste de bibliothécaire d'une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2023.
- autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette création de poste.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
VANDERSTRAETEN François

Le Vice-Président,  
BERDOU Raymond